

Rapport annuel

2014-2015

Vents et trajectoires

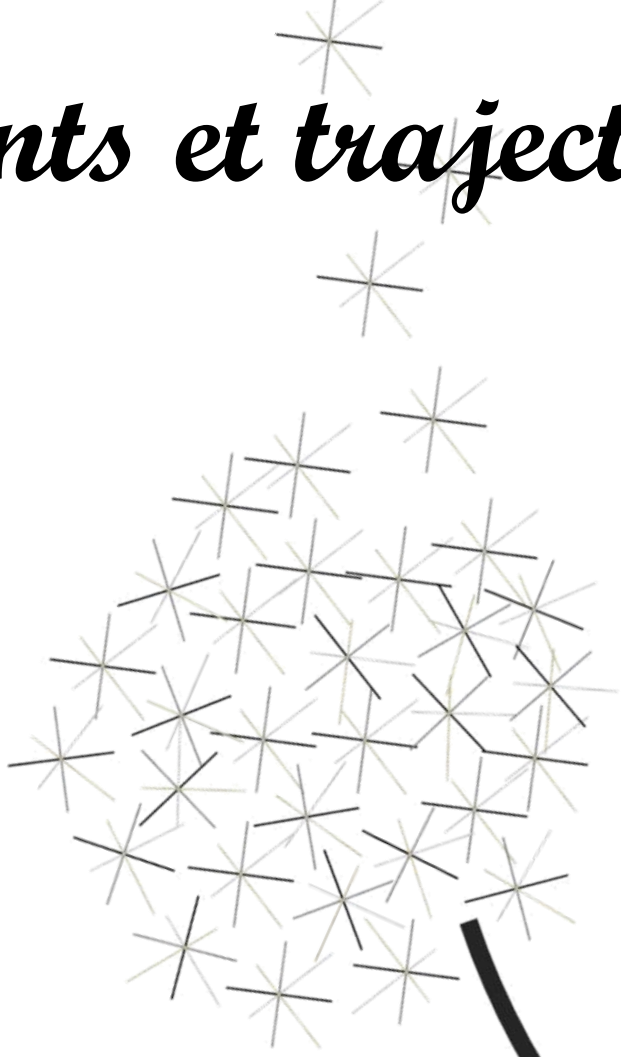
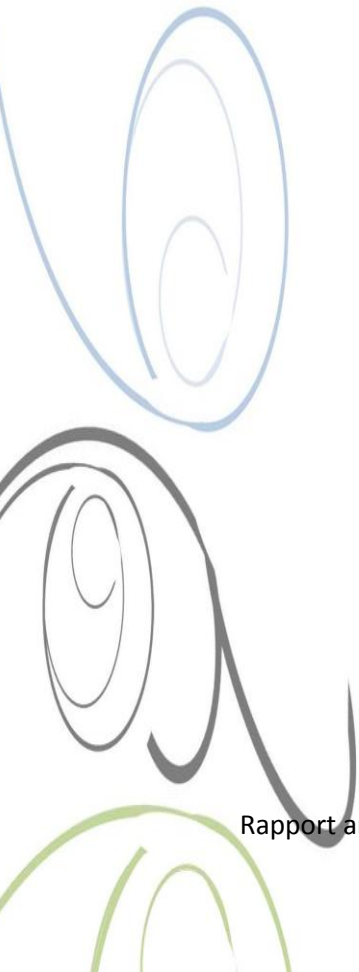
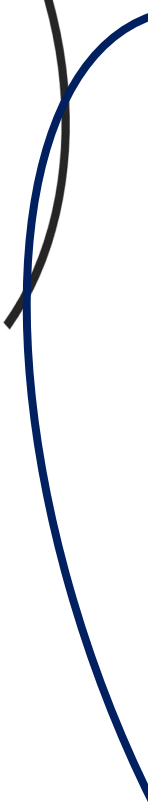


Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	2
MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
MISSION ET VALEURS	6
-1- ÉQUIPE DE TRAVAIL	7
-2- VIE ASSOCIATIVE	8
-2.1- CONSEIL D'ADMINISTRATION	8
-2.2- RENCONTRES NATIONALES	8
-2.2.1- Juin 2014	8
-2.2.2- Novembre 2014	9
-2.2.3- Mars 2015	10
-2.3- SOUTIEN AUX CDC	11
-2.4- COMITÉ D'ACCREDITATION	12
-2.5- COMITÉ DE COMMUNICATION	13
-2.5.1- Site Web	13
-2.5.2- Journal	13
-2.5.3- Plan de communication	13
-2.6- COMITÉ DE FINANCEMENT	14
-2.7- COMITÉ MIXTE / HOLLYWOOD	15
-2.8 - GROUPE D'ASSURANCE COLLECTIVE DE LA TNCDC ET DES CDC	17
-3- COMITÉS MIXTES	17
-3.1- COMITÉ TNCDC/SACAS	17
-3.2 - COMITÉ D'ENCADREMENT DE L'ASSURANCE COLLECTIVE POUR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC (ACOCQ)	19
-3.2.1- Bref récapitulatif et mise en contexte	19
-3.2.2- Deuxième phase du projet	19
-3.2.3- Communications	20
-3.2.4- Outils de gestion	20
-3.2.5- L'avenir de l'ACOCQ	20
-4- ENGAGEMENTS ET IMPLICATIONS	20
-4.1- GROUPE DE PARTENAIRES POUR LA SOLIDARITÉ	20
-4.2- RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME	21
-4.2.1- Semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome	21
-4.3- CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET FIDUCIE	22
-4.3.1- Fiducie de l'économie sociale	22
-4.4- COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE (CSMO-ÉSAC)	23
-4.5- GROUPE DE RÉFLEXION SUR LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS	24



-4.6-	GROUPE DE PARTENAIRES NATIONAUX POUR LA RECHERCHE SUR LE LOGEMENT SOCIAL COMMUNAUTAIRE	24
-5-	RAYONNEMENT	25
-5.1-	PRISES DE POSITION COLLECTIVE	25
-5.1.1-	<i>Collectif « Refusons l'austérité » - Refuser l'austérité pour construire un Québec plus juste! ...</i>	<i>25</i>
-5.1.2-	<i>Collectif « Refusons l'austérité » - Pour préserver la société québécoise de la destruction</i>	<i>26</i>
-5.1.3-	<i>Groupe de réflexion sur le développement de communautés</i>	<i>27</i>
-5.2-	REVUE DE PRESSE ET PARUTIONS.....	28
	LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	31
	LISTE DES MEMBRES PAR RÉGION.....	32

Mot du conseil d'administration

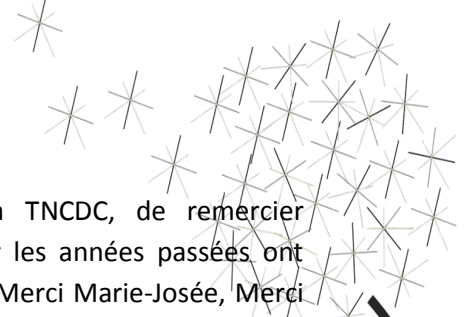
On dit souvent que les années se suivent et se ressemblent, qu'elles passent trop vite ou qu'elles marqueront l'histoire. L'année 2014-2015 aura été un peu de tout cela... Cette année encore aura été chargée de défis d'ampleur pour la TNCDC, alors que les pages du calendrier ont défilé à une vitesse infernale quoique toujours moins rapide que l'accumulation des dossiers sur notre table de travail.

Nul doute, on se rappellera de cette année, marquée par le bouleversement des structures, la redéfinition des leviers locaux en matière de développement et l'augmentation des besoins de nos concitoyens, mais aussi par l'émergence d'un sentiment d'urgence et d'agir afin de faire connaître les préoccupations de nos milieux et de positionner clairement le rôle de notre réseau, le tout se déroulant à l'ombre d'une insécurité planante et déconcertante.

Toutefois, force est de constater que cette année s'est aussi déroulée, à un rythme plus lent mais soutenu, sous le signe de l'introspection, de la réflexion et du changement. En effet, dès juin, et à chacune de nos trois RN, nous avons pris le temps de partager nos préoccupations sur l'état du réseau, sur les possibilités de développement, mais surtout sur les moyens de consolider les CDC afin de maximiser leur action. L'ensemble de ces démarches aura abouti à un nouveau plan d'action fixant nos priorités communes pour les prochaines années.

Le succès de cette démarche résulte de la mobilisation de tous parce nous l'avons conduite collectivement. On peut dire que notre vie associative s'est grandement mise en branle pour mettre à profit l'expertise de plusieurs d'entre nous. Je lève particulièrement mon chapeau au « comité d'accréditation » qui a initié la démarche de réflexion collective et qui travaille à la mise sur pied d'un service de mentorat, tout en poursuivant l'accompagnement des CDC en devenir; au « comité de financement » qui a bien campé nos besoins financiers et les a documentés à l'intention de bailleurs de fonds actuels ou potentiels; et enfin, au « comité Hollywood » qui s'est retroussé les manches à plusieurs reprises afin de nous conduire à un positionnement collectif contre les mesures d'austérité, au partage de nos préoccupations et à l'orientation de nos moyens d'action.

Les résultats atteints sont d'autant plus impressionnants dans le contexte difficile où les ressources humaines et financières ont été limitées tout au long de l'année. En cela, soulignons ici l'apport sans relâche des membres du C. A. qui se sont donné un rythme de rencontres et de travail très rigoureux et celui d'une nouvelle directrice générale qui a su prendre le train en marche alors qu'il défilait déjà à vive allure. Évidemment, les changements qui se sont opérés sont d'une nature propre à n'être jamais réalisés sans heurts et tristesse. Néanmoins, je demeure convaincue que cette réorientation des mandats au sein de l'équipe augure vers des pratiques qui répondront aux besoins et attentes des CDC.



Dans ce contexte, il m'importe, au nom des membres de la TNCDC, de remercier chaleureusement les personnes qui ont quitté le navire et qui par les années passées ont démontré tout leur engagement envers notre réseau : Merci Denis, Merci Marie-Josée, Merci Louise. Merci également à Eve-Isabelle et à Claude qui ont dû, à plusieurs reprises, s'adapter aux changements et à l'ajout de nouvelles tâches dans un contexte où déjà plusieurs défis étaient à relever de par le climat politique en cours et par la conduite de la tournée de l'ACOCQ. Car, malgré tout, la TNCDC continue de porter le projet national de création d'une assurance collective pour les groupes communautaires de l'ensemble du Québec.

En terminant, je vous partage un souhait pour l'avenir : *Que toutes les CDC du Québec puissent jouer pleinement leur rôle de bâtisseurs de solidarité au cœur du développement local, communautaire et durable, et de catalyseurs de projets issus du milieu communautaire en matière de lutte contre la pauvreté.* Parce qu'« ensemble, on s'occupe des vraies affaires » : la justice sociale, la démocratie, la participation citoyenne, l'autonomie et la solidarité!



Marie-Line Audet
Présidente

Mission et valeurs

NOTRE MISSION

La TNCDC a pour mission de regrouper les CDC du Québec et de les soutenir dans leurs objectifs. De plus, elle promeut la place incontournable qu'occupe le mouvement communautaire autonome dans le développement local, et ce, dans une perspective de justice sociale et de développement global et durable de notre société.

MISSION D'UNE CDC

Une CDC est un **regroupement d'organisations communautaires** qui œuvrent dans divers champs d'activité sur un territoire donné, dont la mission est d'assurer la participation active du mouvement populaire et communautaire au développement socioéconomique de son milieu.

NOS VALEURS

Les **valeurs** mises de l'avant, autant du côté de la TNCDC que d'une CDC, sont celles regroupées communément dans l'expression « justice sociale », soit l'autonomie, la démocratie, la dignité de la personne humaine, l'équité, la prise en charge et la solidarité. Les organismes qui s'affichent sous cette bannière sont habités d'un projet d'une société nouvelle, libérée de la pauvreté, du sexisme, du racisme, des logiques technocratiques et des abus de pouvoir, de même que du refus d'accepter l'accroissement de la consommation comme moteur de l'économie et critère de la qualité de vie. Dans cette perspective d'une économie inclusive, une consommation éthique et responsable par son milieu et ses entreprises devient un élément important qu'il faut tendre à promouvoir.

OBJETS DE LA CHARTE

1. Promouvoir et préserver la spécificité du modèle des Corporations de développement communautaire selon leur Cadre de référence.
2. Défendre, dans une perspective multisectorielle, les intérêts des Corporations de développement communautaire et de leurs membres en fonction des enjeux prioritaires actuels et exercer les représentations appropriées.
3. Soutenir les membres et développer la vie associative et le sentiment d'appartenance en favorisant les activités d'échange, d'entraide et de ressourcement.
4. Structurer, consolider et développer la Table nationale des Corporations de développement communautaire.



-1- Équipe de travail

Vents et changements de direction soufflent sur l'année 2014-2015 et remuent le quotidien de l'équipe. D'abord, l'émergence d'initiatives, d'implications et de volonté de discuter en profondeur de la part des membres provoquent des réflexions et des ajustements au sein de la permanence. Au plan de l'actualité, la TNCDC est sollicité et doit prendre position par rapport à l'austérité du gouvernement québécois. Également, le projet de l'ACOCQ amène son lot d'actions, d'imprévus et de motivations. Enfin, au plan des ressources humaines, l'équipe vit des changements organisationnels et doit s'adapter en conséquence.

L'année financière débute avec le départ officiel du directeur général Denis McKinnon et le renouvellement de la plupart des membres du C. A.. Notamment, le président Jean-François Daigle (CDC Pierre-De Saurel), pour qui l'implication au C. A. avait atteint son nombre maximal d'années, passe le flambeau à Marie-Line Audet (CDC MRC de Bécancour). S'en suit l'arrivée de la nouvelle directrice générale à l'automne 2014, Eve-Isabelle Chevrier. Elle est la première femme à la barre de la TNCDC.

Au gré des brises fraîches, des rafales et des bourrasques, la TNCDC n'a toujours pas une augmentation suffisante et récurrente de son financement. Le nouveau plan d'action doit donc considérer ce manque de ressources. Dorénavant, il ne s'avère plus possible d'assurer le salaire de quatre personnes à la TNCDC. Le poste de communication, créé au printemps 2011, est aboli et prend fin en janvier 2015. Nous saluons la contribution de Marie-Josée au cours des quatre dernières années.

Cette abolition de poste amène les membres du C. A. à débiter une réflexion sur les besoins organisationnels de la Table pour les prochaines années. La journée de réflexion sur le plan d'action 2015-2018 lors de la RN de mars viendra apporter de l'eau au moulin de cette réflexion stratégique. Devant l'ampleur des besoins en développement et en soutien d'analyses politiques et devant l'expertise qu'ils nécessitent, la décision est prise d'abolir le poste d'adjointe administrative pour créer un deuxième poste d'agent de développement. Le poste d'adjointe administrative prendra fin le 29 mai 2015. Nous remercions Louise pour le soutien indéfectible apporté au réseau depuis trois ans.

Ainsi, en 2015-2016, l'équipe sera maintenant composée de trois personnes dont un nouveau poste. Elle devra, au cours des prochains mois, réviser la répartition des tâches et des responsabilités liées aux différents dossiers et activités de la TNCDC. Une belle année de défis et de nouveautés en perspective.



-2- Vie associative

-2.1- Conseil d'administration

Quatre postes arrivent en élection lors de l'AGA 2014. Ainsi, Marie-Line Audet (CDC de la MRC de Bécancour) devient présidente, Sylvie Filiou (CDC Rond Point) prend le poste de secrétaire et Mathieu Leclerc (CDC de Laval) renouvelle son intérêt à occuper un poste d'administrateur. Se joignent à eux, Alain Roy (CDC des Sources) qui réintègre l'équipe du C. A. à titre de vice-président, après une année d'absence, Diego Scalzo (CDC du Val-Saint-François) occupe le poste de trésorier, Anaïs Giroux-Bertrand (CDC du KRTB) et Sébastien Guernon (CDC de la MRC de L'Assomption) complètent le C. A. à titre d'administrateurs.

À la suite de la démission de Sylvie Filiou à l'automne, le C. A. accueille Sylvain St-Onge (CDC Drummond) à titre d'administrateur. Ceci étant, Anaïs Giroux-Bertrand accepte le poste de secrétaire.

Les dossiers qui retiennent l'attention du C. A. pour 2014-2015 sont sans contredit les mesures d'austérité du gouvernement provincial, le déploiement du réseau et son financement, la planification des RN et l'appropriation du Cadre de référence par les CDC. Ainsi, pendant 2014-2015, 10 rencontres ont lieu, dont 5 d'entre elles sur une durée de deux jours.

-2.2- Rencontres nationales

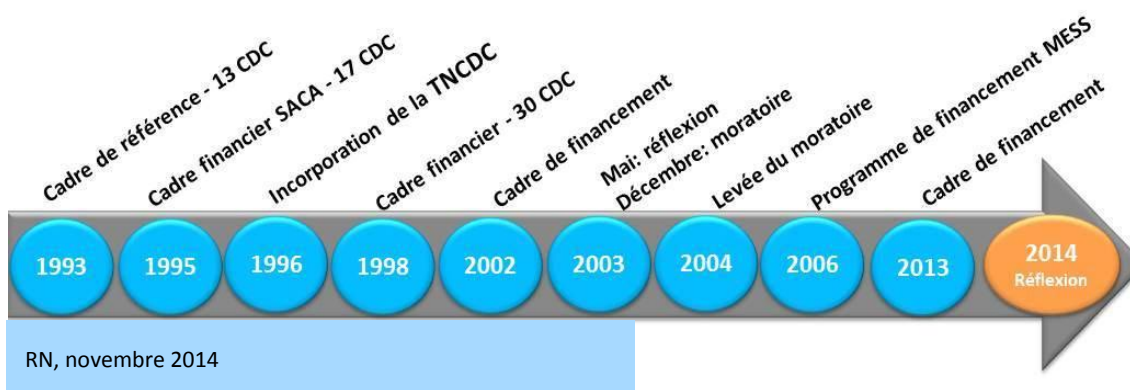
Un vent de changement souffle sur les RN. Les CDC veulent et demandent des discussions de fond. Le réseau veut réfléchir, partager, prendre position et s'impliquer! Les courants ascendants soulèvent avec eux des sujets, tels le financement et le développement du réseau, sa consolidation, sans oublier celui des représentations et des positions en tant que CDC, acteurs incontournables du développement communautaire local au Québec.

-2.2.1- Juin 2014

À la RN de juin, une journée entière est consacrée à une réflexion sur le développement du réseau. Le comité d'accréditation est responsable de l'animation de cette activité.

Un historique des moments marquants du cheminement de la TNCDC, en tant que réseau, est présenté. Sous-jacents à cette ligne du temps, le comité fait état des tensions exercées sur le réseau des CDC, causées par un manque de financement chronique et des demandes d'accréditations croissantes. D'ailleurs, trois CDC nouvellement accréditées n'ont toujours pas reçu de financement. Côté statistiques, dans les 5 dernières années, 30 nouvelles

coordinations/directions ont changé, dans certaines CDC, plus d'une fois. Il s'agit d'un roulement de personnel important qui menace la mémoire collective du réseau, de même que le modèle identitaire des CDC.



Ces constats mettent bien la table pour la tenue d'échanges sur la démarche d'accréditation, le développement et la consolidation du regroupement. Au terme des discussions, 5 enjeux sont identifiés : vision commune, positionnement, développement, financement et vie associative.

Ces discussions portent leurs fruits, puisqu'une proposition est présentée aux CDC le lendemain. Conçue et imaginée par l'interCDC de Montréal, la proposition « Hollywood » est constituée de trois éléments : premièrement, que les mercredis des RN soient dédiés à l'identification et l'appropriation d'enjeux stratégiques mobilisateurs; deuxièmement, qu'un comité mixte (C. A., TNCDC et CDC) soit mis en place pour préparer le contenu et l'animation des mercredis; et finalement, qu'un réseau de poteaux régionaux soit constitué pour assurer une bonne circulation de l'information. L'inter-CDC de Montréal reçoit les félicitations des participantes pour son initiative; la proposition fera partie du plan d'action. C'est d'ailleurs sur le plan d'action 2014-2015 que les CDC se penchent durant la deuxième journée de cette RN. La troisième journée est consacrée à l'assemblée générale annuelle.

-2.2.2- Novembre 2014



RN, novembre 2014
Conférence de Francis Fortier de l'IRIS sur l'austérité

C'est une première RN pour Eve-Isabelle Chevrier en tant que directrice générale de la TNCDC, mais également un retour pour elle parmi les CDC, puisqu'elle a dirigé la CDC de Lévis il y a quelques années.

Toute une journée est consacrée au sujet de l'austérité, à commencer par deux conférences. Francis Fortier,

chercheur à l'IRIS, et Dominic Foisy, directeur et professeur du département de travail social de l'UQO sont chaudement accueillis et applaudis pour la qualité du contenu de leur présentation et de l'animation. Ils sont sans contredit les coups de cœur de cette RN! À la suite de ces présentations, les CDC travaillent en ateliers pour développer la position et les arguments que la TNCDC entend mettre de l'avant face aux mesures d'austérité du gouvernement. Les CDC veulent documenter les impacts des mesures d'austérité, notamment la déconstruction des solidarités et des liens qui favorisent le développement des milieux. Les moyens utilisés par le gouvernement pour parvenir à l'équilibre budgétaire bafouent les valeurs de démocratie participative, de répartition équitable de la richesse et d'égalité sociale promues par le réseau.



RN, novembre 2014
Activité en atelier sur la concertation

Le sujet de la concertation est aussi à l'ordre du jour de cette RN. L'activité est destinée à conclure celle tenue en mars 2014 sous le thème *Concertations et sollicitations, où donner de la tête?*, durant laquelle les CDC avaient identifié les impacts et les énergies déployées dans leurs principaux lieux

de concertation. Cette fois-ci, deux invitées viennent partager leur expérience de concertation réussie. France Fradette (CRDS) et Vicky St-Pierre (MRC Les Moulins) échangent sur leur vécu de concertation et leurs conclusions sur les éléments essentiels pour qu'une concertation conjugue satisfaction des personnes impliquées et réalisation des objectifs identifiés.



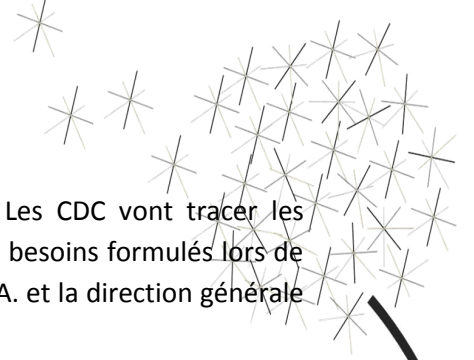
RN, novembre 2014

Pour compléter le programme de la RN, le projet d'un mentorat entre CDC est présenté. Aussi, une personne de la CNT vient informer les CDC sur la prévention et la gestion de situations difficiles en emploi. Finalement, le C. A. fait part des résultats de ses échanges avec la FLAC concernant la participation de la TNCDC à un comité de réflexion sur les nouvelles orientations qui seront prises par la

FLAC au terme des trois fonds (Avenir d'enfants, Québec en forme et Réunir réussir).

-2.2.3- Mars 2015

Bien que rigoureux, l'hiver n'est pas venu à bout de l'austérité. Le sujet refait surface, et les CDC y consacrent une demi-journée afin que tous les membres se mettent à niveau, échangent et déterminent des stratégies locales ainsi que celles que la TNCDC portera au plan national.



Il est aussi temps de préparer le prochain plan d'action triennal. Les CDC vont tracer les grandes orientations des actions de la TNCDC à partir des attentes et besoins formulés lors de réflexions sur le sujet en ateliers. Ce travail permettra de guider le C. A. et la direction générale dans l'établissement de priorités et l'organisation du travail.

À l'occasion de cette RN, les CDC reçoivent la visite de Nancy Neamtan du Chantier de l'ÉS. Celle-ci commente les impacts du tsunami qui s'est abattu sur le Québec avec le déploiement des mesures d'austérité du gouvernement. Elle encourage les CDC à continuer à promouvoir l'ÉS dans le but d'organiser l'avenir, de construire des territoires florissants, pour une prospérité inclusive, sans accroissement des inégalités.

Cette dernière RN de l'année 2014-2015 se termine sur les propos de Jean-François Théorêt, un délégué de l'UMQ, venu présenter le contenu du Livre blanc des municipalités. Il présente aussi le point de vue des municipalités dans la réforme de gouvernance élaborée dans le projet de loi 28.

-2.3- Soutien aux CDC

La permanence réalise diverses activités de soutien pour les CDC. Bon an, mal an, une vingtaine de CDC demandent du soutien à la TNCDC, que ce soit par téléphone ou en rencontre, selon les besoins et l'ampleur de la situation.

Voici quelques exemples d'activités réalisées avec des CDC :

- Révision des règlements généraux.
- Animation de rencontres avec les membres de la CDC, portant sur les volets d'intervention des CDC, sur le Cadre de référence des CDC, sur une planification, etc.
- Rencontres de « ressourcement » avec une coordination/direction, discussion sur le travail dans une CDC, les représentations, les partenariats, etc.
- Soutien au C. A. dans un processus de dotation pour l'embauche d'une personne à la coordination/direction.

Par ailleurs, la TNCDC s'assure d'avoir un portrait actuel des CDC en prenant connaissance des documents annuels de chaque CDC.

De plus, la TNCDC respecte un processus d'accueil en ce qui concerne l'arrivée de personnes nouvellement embauchées au poste de coordination/direction d'une CDC. Ainsi, l'agente de développement entre en communication avec les nouvelles personnes essentiellement pour favoriser l'appropriation des outils mis à leur disposition et des dossiers de l'heure à la TNCDC. Un ensemble de documents est également envoyé afin de leur permettre de mieux



comprendre le rôle de coordonnatrice/directrice d'une CDC et le réseau des CDC sans avoir à chercher ces documents, tels que le Cadre de référence des CDC, Nos Affirmations, etc. Au cours de cette année, la TNCDC a accueilli trois nouvelles coordinations.

-2.4- Comité d'accréditation

En avril, le C. A. confie au comité d'accréditation la responsabilité d'organiser un exercice de réflexion sur le développement et la consolidation du réseau. À la suite de la tenue de cette activité, qui est plus amplement décrite au point 2.2.1 concernant la RN de juin 2014, le comité fait part de ses



recommandations au C. A. Soucieux de donner tout le soutien nécessaire aux CDC qui en ont exprimé le besoin, le comité d'accréditation identifie le mentorat comme un moyen d'entraide. Ainsi, après en avoir clarifié les objectifs et le modèle souhaitable pour la TNCDC et les CDC, le comité présente le résultat de ses travaux à la RN qui suivra. Le mentorat encouragé en est un de « savoir-être », réalisé selon une formule souple, sans liste de « jumelage », la demanderesse contacte directement la CDC mentore.

Du côté des accréditations, lors de l'AGA il est décidé de limiter le nombre de CDC accréditées à deux par année et le nombre de CDC en accompagnement à quatre. À la RN de novembre, le comité présente aux CDC les réaménagements à effectuer dans la Politique d'accréditation pour arrimer le document à la décision prise concernant le nombre de CDC en accompagnement en même temps. De plus, selon les recommandations faites en juin, il faut clarifier l'orientation de la TNCDC en lien avec l'accompagnement, considérant que cette période ne doit pas en être une de « prise en charge ». Lorsque la TNCDC mettra un regroupement en accompagnement, celui-ci devra déjà présenter les caractéristiques d'une CDC; l'accompagnement ne servant qu'à raffiner certaines connaissances.

À la fin de l'exercice 2014-2015, quatre regroupements sont en accompagnement : les CDC de Coaticook, Solidarités Villeray, Rivière-du-Nord et Roussillon, alors que la CDC du Témiscamingue, accréditée en mai 2014, porte le nombre de CDC à 58.

-2.5- Comité de communication

-2.5.1- Site Web

Après avoir attendu toute une année afin de laisser émerger les habitudes des visiteurs du site Web de la TNCDC, le comité prend connaissance de l'analyse de statistiques en octobre. Celles-ci montrent un nombre impressionnant de visites et de visiteurs différents sur le site Web, d'où l'importance d'améliorer cette fenêtre

sur la TNCDC et de la maintenir vivante. Des choix demandent donc à être pris dans le but de le rendre plus convivial et d'en alléger le visuel. L'objectif que se fixe le comité est de rendre les CDC plus à l'aise d'aller dans la zone membre afin de maximiser l'outil à son plein potentiel. Il est aussi question de rendre plus attrayante la partie « À propos de nous ».

Par ailleurs, les analyses laissent croire que le site de la TNCDC joue un rôle de transit vers les sites Web ou les coordonnées des CDC. Le site de la TNCDC est donc un outil de relais et de promotion des CDC, ce qui est souhaitable, étant donné le rôle de soutien que la TNCDC assume envers ses membres. Il est donc possible de présumer que les visiteurs lisent les articles mis en ligne qui se veulent une belle vitrine sur ce que font les CDC dans les milieux.

L'abolition du poste d'agente de communication en décembre 2014 et les capacités financières limitées de la TNCDC viennent mettre un frein aux investissements à consentir à cet aspect des communications et suspendent temporairement les activités du comité.

-2.5.2- Journal

Le comité trouve intéressante l'idée d'un journal, que ce soit une amélioration du journal automatique actuel (à partir du site Web), ou qu'il prenne une nouvelle forme.

-2.5.3- Plan de communication

Il est déjà temps de repenser le plan de communication dont l'échéance arrive à terme bientôt. Dès que le plan d'action de la TNCDC sera renouvelé, les objectifs des communications pourront être précisés en cohérence avec les grandes orientations que se donnera l'organisation.

Comité de communication 2014-2015

CDC Domaine-du-Roy, Mathilde Girard
CDC Haut-Richelieu-Rouville, Nathalie Grenier
CDC Marguerite D'Youville, Cathy Martel
CDC MRC Vallée-du-Richelieu, Marie-Claude Durette
CDC Salaberry-de-Valleyfield, Chantal Geneau
CDC Val-Saint-François, Diego Scalzo

-2.6- Comité de financement

Anciennement nommé le comité de soutien TNCDC/SACAIS, le comité de financement élargit son mandat cette année.

Désormais, il travaillera en collaboration avec le C. A. et l'équipe de la TNCDC, à définir les actions, stratégies et représentations de financement du réseau.



Le comité s'est réuni à quatre reprises en 2014-2015 pour travailler sur les dossiers suivants :

- **Prochain protocole de financement des CDC** : suivi des protocoles de financement 2014-2016 et réflexion sur les stratégies de représentations pour le prochain protocole.
- **Les Cadres de financement** : actualisation du Cadre de financement du réseau (version interne et externe) et présentation à la RN de mars.
- **La demande financière annuelle 2015-2016 au SACAIS**
- **Plan d'action 2015-2018** : suivi des orientations recueillies lors de la journée de réflexion « Plan d'action » de la RN de mars et réflexion sur la réalisation des stratégies.

Fondation Chagnon :

En septembre, des représentants de la Fondation Chagnon viennent rencontrer le C. A. de la TNCDC. Ils souhaitent faire part du bilan des actions des trois fonds au cours des dernières années. De plus, ils informent que la Fondation Chagnon est en réflexion sur ses orientations d'action et de soutien aux communautés pour les prochaines années.

Reconnaissant le réseau des CDC comme un acteur incontournable en développement local et en lutte à la pauvreté, la Fondation manifeste le souhait de soutenir la mission de la TNCDC par un financement et exprime son désir d'obtenir sa contribution dans la réflexion sur ses orientations de soutien des années à venir.

En collaboration, le C. A. et le comité de financement ramènent ces propositions lors de la RN de novembre pour les soumettre à un vote indicatif.

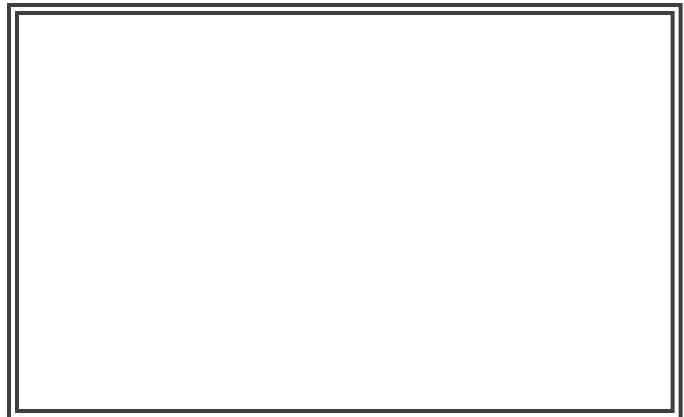
Voici les résultats :

- 1) **Que la TNCDC dépose une demande de financement** à la Fondation Chagnon, à hauteur de 25 000 \$, afin de consolider l'expertise et l'équipe de travail de la TNCDC et ainsi le soutien qu'elle apporte aux CDC. Cette proposition a été adoptée à la majorité. Conséquemment, la demande a été déposée et acceptée.
- 2) **Que la TNCDC poursuive la discussion avec la Fondation Chagnon** dans l'objectif de demeurer informée des orientations que souhaite prendre la Fondation dans le développement local. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité. La TNCDC a été invitée à siéger sur un comité de réflexion sur les nouvelles orientations qui seront prises après la fin des trois fonds. Toujours dans l'optique de maintenir le dialogue avec la Fondation, le C. A. y délègue la directrice. Les rencontres n'ont pas encore commencé.

-2.7- Comité mixte / Hollywood

Nouveau comité issu de la RN de juin, le comité mixte, affectueusement appelé comité Hollywood, s'est donné les mandats suivants :

- Identification et réflexion sur des enjeux stratégiques mobilisateurs;
- Construction d'un discours rassembleur et cohérent;
- Constitution d'un réseau de poteaux régionaux pour assurer une bonne circulation de l'information.



Le premier sujet du comité, les mesures d'austérité de l'actuel gouvernement, s'est imposé de lui-même à la suite des coupures et face aux bouleversements survenus dans le développement régional et local. Une prise rapide de position s'est avérée incontournable dans ce dossier.

L'expérience constitue un véritable processus d'information, de réflexion collective, de prise de position et d'élaboration de stratégies communes, sous l'égide de comité mixte, pour la première fois cette année.

Lors de la RN de novembre, le comité mixte crée une animation apte à générer des prises de position collective face à l'austérité. Un courriel d'information est transmis préalablement aux CDC pour permettre une réflexion avec leur C. A. et leurs membres.

Voici le résumé des discussions de la RN de novembre : position, actions décidées et leur suivi.

Position

Nous sommes contre les mesures d'austérité

- Nous considérons que l'austérité favorise une minorité (1 %);
- Nous considérons que d'autres moyens sont possibles (10 G\$ de solutions);
- Nous souhaitons démontrer concrètement les impacts sur le terrain (déconstruction des solidarités et des liens qui favorisent le développement des milieux).

Nous sommes pour :

- La lutte aux inégalités sociales;
- L'émergence d'une démocratie participative;
- La répartition équitable de la richesse, que l'on considère être le rôle de l'État.

Actions réalisées

Communiqué

- Rédaction d'un communiqué avec le comité temporaire « austérité »;
- Diffusion du communiqué dans les médias et aux autres réseaux et partenaires.

Portrait austérité

- Sondage et réalisation d'un portrait des effets de l'austérité dans les milieux;
- Diffusion aux CDC comme outil;
- Diffusion du portrait aux autres réseaux et partenaires;
- Présentation du portrait lors de la rencontre avec Chantal Maltais, sous-ministre adjointe.

Collaboration avec d'autres réseaux

- Participation aux rencontres du Collectif « Refusons l'austérité » / suivi des informations et des actions aux CDC;
- Signataire de deux déclarations communes avec les autres membres du Collectif;
- Envois réguliers de courriels sur l'austérité (mobilisation / outils / information) aux CDC.

Journée du 6 février

En février, l'InterCDC Montérégie, de sa propre initiative, organise et anime une journée de réflexion sur les enjeux locaux de l'austérité. L'objectif est de permettre d'échanger sur le positionnement des CDC dans le contexte actuel et sur des stratégies locales d'action.

Trente-cinq CDC, pour un total de 44 personnes, se rendent à Drummondville pour assister à cette journée. La synthèse des actions récoltées sera la base de l'animation du comité mixte à la RN de mars.

RN de mars

Pour cette RN, le comité mixte s'est inscrit dans la continuité de l'austérité, mais aussi de la journée de réflexion du 6 février. Le comité décide de concentrer son animation sur les stratégies d'action pour le printemps 2015.

Les actions suivantes sont prévues le 1^{er} mai :

Stratégies locales	Stratégies nationales
Rencontrer les élus locaux afin de les sensibiliser à l'importance du développement local en partenariat avec les CDC	Inviter les CDC à participer aux actions (nationales, régionales ou locales) du 1 ^{er} mai
Mobiliser les membres en vue du 1 ^{er} mai	Diffuser au sein des différents regroupements la participation du réseau des CDC aux actions du 1 ^{er} mai
Diffuser les communiqués de presse produits par la TNCDC	Partager nos outils de mobilisation et nos idées d'action
Documenter les cas concrets d'impact des mesures d'austérité	
Faire une tournée des députés pour déposer le communiqué de presse (ou faire parvenir)	

-2.8 - Groupe d'assurance collective de la TNCDC et des CDC

La TNCDC gère ce programme en faveur de ses membres. Elle garde le cap sur les valeurs et les motivations initiales de ce projet d'envergure qui vise à donner accès à des conditions de travail plus adéquates dans les organismes communautaires. La priorité est d'offrir un régime qui prévoit les situations difficiles à budgéter parce qu'imprévisibles, comme la maladie.

-3- Comités mixtes

-3.1- Comité TNCDC/SACAIS

Le comité TNCDC/SACAIS vise principalement à favoriser des échanges continus entre la TNCDC et son bailleur de fonds. Il est en place depuis l'adoption du programme de financement avec le MESS en 2006. Cette année, 6 rencontres ont lieu, au cours desquelles sont discutés prioritairement le programme des CDC, son application et les situations particulières lorsqu'il y en a. Voici les principaux dossiers en cours :



Protocoles des CDC : En novembre 2014, les protocoles des CDC ont été renouvelés pour 18 mois, plutôt que les habituels trois ans. Des échanges sont déjà entamés pour discuter avec le SACAIS du prochain protocole des CDC.

Grille de pondération : Il y a quelques années, les CDC complétaient annuellement une grille de variables afin de décortiquer différents facteurs inhérents à leurs pratiques. Or, selon le CREXE de l'ÉNAP, ces variables ne permettent pas d'identifier clairement les spécificités des CDC. Une nouvelle grille, établie en fonction des paramètres actuels des cadres normatifs des programmes de soutien financier du SACAIS, doit être à nouveau soumise au CREXE pour la pondération. Elle sera ensuite présentée à la TNCDC pour validation. La grille a pour objectif de valider les besoins des organismes de même que les facteurs, internes et externes, qui leur permettent de réaliser pleinement leur mission. Elle se base aussi, en partie, sur les données fournies par les organismes dans le cadre de demandes financières.

Programme informatique pour les demandes de financement : Le SACAIS travaille à l'implantation de la solution informatique *Performind*, un logiciel de traitement des demandes de soutien financier. Ce dernier permettra aux organismes de simplement mettre à jour annuellement leurs informations, en plus d'accélérer le processus de traitement des demandes. Un accès permettant aux organismes de connaître l'état du traitement de leur demande est aussi envisagé éventuellement.

Rencontre avec le ministre : Au printemps 2014, la TNCDC a pu rencontrer le ministre d'alors, François Blais, pour lui présenter le réseau des CDC. À la suite d'un remaniement ministériel à l'hiver 2015, un nouveau ministre est arrivé au MESS, Sam Hamad, à qui une demande de rencontre a été transmise.

Rencontre avec Chantal Maltais – sous-ministre adjointe au MESS : Cette rencontre, destinée à déposer les demandes financières du regroupement, a aussi été une occasion de présenter le réseau comme un acteur incontournable dans le redéploiement du développement social, l'action des CDC et de la TNCDC, en plus d'aborder les enjeux actuellement vécus dans les milieux locaux.

Cadre de référence et Plan d'action gouvernemental en action communautaire : Les rencontres du comité TNCDC/SACAIS sont aussi l'opportunité de faire des suivis sur l'évolution de ces dossiers.

-3.2 - Comité d'encadrement de l'assurance collective pour les organismes communautaires du Québec (ACOCQ)

-3.2.1- Bref récapitulatif et mise en contexte

En février 2014, le MESS accorde à la TNCDC du financement pour un projet visant l'étude de faisabilité de la mise sur pied d'un groupe d'assurance collective au bénéfice des personnes salariées des organismes communautaires du Québec.

Un comité d'encadrement décisionnel sur tous les aspects du projet est mis sur pied avec des partenaires pour la réalisation du projet. Il est composé de représentants de la TNCDC, du RQ-ACA, de Relais-Femmes et du service aux collectivités de l'UQÀM. Du côté de la TNCDC, l'agente de développement est chargée du projet en général, et l'agente de communication est responsable du volet communication.

Également, un comité de suivi plus élargi donne son avis au comité d'encadrement sur les propositions de scénarios et d'outils à mettre à disposition. Ce comité est formé de regroupements nationaux qui se sont joints au comité d'encadrement pour une rencontre de travail.

-3.2.2- Deuxième phase du projet

La première phase du projet consistait en la réalisation d'un sondage afin d'identifier les besoins des organismes communautaires au plan de la couverture d'assurance collective et à proposer des stratégies pour y répondre¹. En 2014, la deuxième phase du projet de l'ACOCQ commence.

Les travaux d'élaboration d'un scénario se tiennent de janvier à juin 2014. Les comités d'encadrement et de suivi identifient les couvertures souhaitées, et des scénarios de coûts sont évalués par une conseillère en assurance collective. À ce sujet, il faut savoir que la TNCDC est responsable d'un groupe d'assurance collective pour les CDC et leurs membres, à l'intérieur duquel plus de 850 personnes sont assurées. C'est donc avec la conseillère de la TNCDC que le comité travaille.

En juin 2014, le scénario final des couvertures et des coûts est présenté aux regroupements nationaux. Les 7 regroupements présents accueillent très favorablement cette proposition et font quelques recommandations pour favoriser le déploiement du régime d'assurance collective, que le comité d'encadrement retiendra, tant pour les communications que pour la tournée panquébécoise qui suivra.

¹ Offre de formation et couverture d'assurance collective. Rapport remis au Secrétariat à l'action communautaire et aux initiatives sociales. Février 2014

-3.2.3- Communications



L'information sur l'ACOCQ est principalement partagée et diffusée dans le cadre d'une tournée nationale. Pour chacune des rencontres d'information tenue, un cahier d'information et de prise de notes, ainsi qu'un feuillet promotionnel

sont distribués. La tournée débute en septembre 2014 avec une programmation qui couvre toutes les régions du Québec. L'ACOCQ est également en ligne via son site Web officiel (www.acocq.com) et sa page Facebook.

-3.2.4- Outils de gestion

Pour permettre aux organismes de faire un portrait personnalisé d'un scénario de protections et de coûts, un calculateur (chiffrier Excel dynamique) est disponible sur le site Web de l'ACOCQ.

-3.2.5- L'avenir de l'ACOCQ

Au moment d'écrire ce rapport, 13 régions du Québec ont été visitées, en plus d'avoir tenu quatre rencontres à Montréal. Il est indéniable que les personnes salariées dans les organismes communautaires souhaitent avoir accès à un groupe d'assurance collective. Or, pour que ce souhait devienne réalité, il reste des démarches administratives à réaliser, notamment trouver un porteur et créer un OBNL. Le comité d'encadrement continuera ses travaux jusqu'à la fin du projet en juin 2015, pour évaluer toutes les options possibles et planifier la suite du projet.

-4- Engagements et implications

-4.1- Groupe de partenaires pour la solidarité

Le GPS, par sa composition, sa représentativité et l'engagement de ses membres, vise à soutenir les efforts du ministre et du gouvernement et à valider l'adéquation de certaines mesures :

- Appuyer le développement de plans d'action régionaux et autochtones dans le respect des spécificités régionales et autochtones;
- Favoriser une plus grande cohérence des actions en incitant un ensemble de partenaires à unir leurs efforts autour de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;

- Mobiliser et susciter l'engagement de la société autour de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, dans une perspective de développement durable, et ce, à l'échelle nationale, régionale et locale.

En 2014-2015, le GSP effectue une évaluation du PAGESIS qui arrive à échéance. En parallèle avec la collaboration de Denis McKinnon, délégué de la TNCDC au GPS, les CDC émettent leurs recommandations pour la prochaine édition des plans d'action régionaux et locaux. Le « Rapport sur la mise en place des plans d'action locaux – PAGESIS » de la TNCDC fera partie des documents de référence utilisés dans la rédaction d'un avis présenté au ministre en janvier 2015, marquant ainsi la fin du mandat du GPS.

-4.2- Réseau québécois de l'action communautaire autonome

La TNCDC participe à deux rencontres du RQ-ACA : l'AGA et une AGE.

Lors de l'AGA, l'engagement de la TNCDC au sein du comité Rôle de l'État est maintenu, et cette année, le dossier qui y est traité porte sur la tarification dans les organismes communautaires. La CTROC travaille en collaboration avec le RQ-ACA dans ce dossier.

L'AGE porte sur deux sujets : le lobbyisme et la tournée d'une commission à travers tout le Québec à l'automne 2015.

L'objectif de cette commission est de recueillir des témoignages, du matériel audiovisuel, du contenu illustrant l'impact positif et les doléances des organismes d'ACA, ainsi que la nécessité d'une meilleure reconnaissance et d'un meilleur financement.

-4.2.1- Semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome



Lancement de la SNV-ACA le 20 octobre 2014.
Par Pierre Ouimet, photographe.

La SNV-ACA est fêtée en grand cette année! Son comité de communication, dans lequel la TNCDC est impliquée, débute ses travaux tôt au printemps 2014 pour permettre au plus grand nombre de groupes possible de se mobiliser.

Ceci étant, la SNV-ACA se déploie avec plusieurs nouveautés, dont la diffusion en direct de la conférence de presse qui initie le lancement de la Semaine.

De plus, cette année, les CDC sont invitées à devenir des points de chute pour la distribution d'objets promotionnels aux organismes de leurs milieux.



Le coup d'envoi de la SNV-ACA 2014 se déroule à Montréal le 20 octobre. Une conférence de presse est diffusée en direct sur le Web, suivie d'un cocktail en l'honneur de l'ACA dans plusieurs régions du Québec où des lancements satellites ont lieu simultanément. Toutes les informations sur la SNV-ACA sont disponibles sur le site Web, créé nouvellement cette année : www.snv-aca.org.

Profitant du lancement de la SNV-ACA, le RQ-ACA dévoile les bulletins de notes des ministères. L'évaluation est faite par les membres du RQ-ACA selon des critères d'évaluation précis. Le portrait qui en ressort est inquiétant : la grande majorité des ministères qui possèdent un programme de soutien à l'action communautaire ne sont pas en mesure de le soutenir adéquatement. Bref, la présentation de cette évaluation prend la forme d'une mise en scène réalisée avec brio, saupoudrée de légèreté. Elle devient l'un des moments clés du lancement.

Comme à tous les ans, les CDC s'impliquent dans la promotion de la SNV-ACA en organisant des activités intéressantes, créatives, différentes et propres à chaque milieu.

-4.3- Chantier de l'économie sociale et fiduciaire

En lien avec le volet d'intervention sur l'ÉS, la TNCDC est membre du C. A. du Chantier de l'économie sociale depuis sa création en 1997. Ce dernier réunit plus de 30 regroupements ou organismes au sein de son C. A. À son arrivée en poste en tant que directrice générale, Eve-Isabelle Chevrier reprend le poste au C. A.

-4.3.1- Fiducie de l'économie sociale

La Fiducie de l'économie sociale est un organisme apparenté au Chantier, qui a pour mission de favoriser l'expansion et le développement des entreprises collectives, en améliorant l'accès au financement et en assurant une meilleure capitalisation des entreprises d'ÉS. Yohan Perron (CDC de Rivière-des-Prairies) siège au comité d'investissement de la Fiducie.

Cette année, plus de 20 projets d'ÉS ont été soumis à la Fiducie pour analyse. Ceux-ci permettront de maintenir et créer près de 306 emplois à temps plein; 71 à temps partiel et 40 postes en insertion.

C'est 57 M\$ d'investissements qui auront des répercussions en permettant à divers milieux de participer activement au développement économique, social, alimentaire, écologique, artistique, médical, animalier, d'hébergement, d'insertion et même littéraire de leur milieu.

Effectivement cette année, pas moins de 15 milieux de vie accueillent des activités économiques issues de l'ÉS. Parmi ceux où se trouve une CDC, mentionnons Sorel-Tracy, Salaberry-de-Valleyfield, Rimouski, Outaouais, Montréal, Shawinigan, Terrebonne, Coaticook, Saint-Jérôme et Drummondville.

La participation de la TNCDC au comité d'investissement confirme qu'il est important et même primordial de continuer à promouvoir le développement de l'ÉS et de maintenir l'accompagnement et l'encouragement des initiatives dans les milieux.

-4.4- Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC)

La TNCDC est membre du CSMO-ÉSAC et y délègue une personne pour siéger au C. A. Cet engagement se poursuit depuis de nombreuses années, et il est souhaitable de continuer parce que le réseau des CDC représente plus d'une dizaine de milliers de personnes travaillant dans les organismes membres des CDC. Il s'agit incontestablement d'un bassin de main-d'œuvre significatif.

La collaboration avec le CSMO-ÉSAC est positive et permet d'échanger sur des enjeux concernant la main-d'œuvre, les conditions de travail et la formation dans les organismes communautaires. La TNCDC assure une double représentation (C. A. et C. É.) et participe ainsi à quatre rencontres cette année.

Les membres du C. A. du CSMO-ÉSAC :

Représentant le secteur communautaire

Claude Fillion (TNCDC)
Nicole Galarneau, membre de l'exécutif (RQUODE)
Frédéric Lalande, trésorier (COCDMO)
Céline Métivier (RQ-ACA)
Sylvie Norris (ROCAJQ)
Louise St-Jacques (COCAF)

Représentant le secteur de l'économie sociale

Xavier De Gaillande (AQCPÉ)
Benoist De Peyrelongue (Collectif des entreprises d'insertion du Québec)
Alain Deslauriers, secrétaire (Réseau de la coopération du travail du Québec)
Martin Frappier, président (Chantier de l'économie sociale)
Jacques Monette (EÉSAD)
Gabrielle Richard (Regroupement des CDEC du Québec)

Représentant le secteur syndical

Érik Bouchard-Boulianne (CSQ)
Andrée Lapierre, membre de l'exécutif (CSN)
Louise Miller (FTQ)

-4.5- Groupe de réflexion sur le développement des communautés

Le groupe de réflexion sur la mobilisation et le développement des communautés est informel et réunit des représentants de Communagir, de Dynamo, du RQRI, du RQIIAC, du RQDS, du RQVVS, d'Avenir d'enfants, de la FLAC, de l'INSPQ, de la CRCOC, ainsi que des chercheurs universitaires. Les discussions visent à nourrir les organisations sur les enjeux entourant le développement des communautés et à faire état des différents projets et initiatives. Trois rencontres ont lieu cette année.

-4.6- Groupe de partenaires nationaux pour la recherche sur le logement social communautaire

Plusieurs territoires et régions soulignent le manque de logements sociaux pour répondre aux besoins de leur communauté. Sur l'invitation de la direction du RQDS, des organismes nationaux conviennent de déposer un projet de recherche à portée nationale sur la contribution du logement social communautaire à une vision d'occupation dynamique des territoires.

Lors de leurs rencontres de travail conjoint, les partenaires nationaux ont souhaité circonscrire l'objet de la recherche sous l'angle suivant : « Les retombées socio-économiques du logement social communautaire dans l'occupation dynamique des territoires ». Le produit final documente des études de cas concrets et leurs retombées socio-économiques dans trois types de communautés : urbaine, péri-urbaine et rurale. Plus spécifiquement, la recherche documentera les retombées socio-économiques en termes d'avantages et de gains pour les communautés : stabilité de la population, achat local, création d'emplois, diversification et équilibre de l'offre d'habitation, développement des territoires, etc.

Les objectifs de la recherche sont de deux ordres. Dans un premier temps, il s'agit de fournir des données concrètes sur les impacts socio-économiques aux intervenants et aux décideurs qui peuvent soutenir la mise en œuvre de projets de logements sociaux communautaires. Le deuxième objectif consiste à identifier des mesures favorisant la levée des projets afin de mieux répondre aux besoins des populations défavorisées.

L'étude est présentement en cours; 6 études de cas et une revue de littérature permettront d'atteindre les objectifs de la recherche.

Les partenaires nationaux se sont rencontrés à trois reprises au cours de la dernière année. Jean-François Daigle (CDC Pierre-De Saurel) y est délégué pour la TNDC.

-5- Rayonnement

-5.1- Prises de position collective

Au cours de la dernière année, la TNCDC est signataire de trois déclarations communes, dont deux avec le Collectif « Refusons l'austérité » et une autre avec le groupe de réflexion sur le développement des communautés.

-5.1.1- Collectif « Refusons l'austérité » - *Refuser l'austérité pour construire un Québec plus juste!*

Avec d'autres acteurs du progrès social, tels des organismes communautaires, des associations étudiantes, des groupes environnementaux, des mouvements féministes et des organisations syndicales, la TNCDC signe, en mars 2015, une déclaration refusant l'austérité. Les regroupements signataires appellent celles et ceux qui ont à cœur la construction d'un Québec plus juste, plus égalitaire, plus solidaire, à SE MOBILISER AVEC EUX!

Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS)
Association des juristes progressistes Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)
Au bas de l'échelle Centrale des syndicats démocratiques (CSD)
Centre international de solidarité ouvrière (CISO) Coalition Solidarité Santé Collectif pour un Québec sans pauvreté
Confédérations des syndicats nationaux (CSN) Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)
Fédération autonome de l'enseignement (FAE) Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)
Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ)
Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) Groupe de recherche d'intérêt public à l'UQAM (GRIP-UQAM) Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA)
Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE) L'R des centres de femmes du Québec
Solidarité avec la Nation Anishinabe du Bassin-versant de la Rivière des Outaouais (Solidarité NABRO) SOS Territoire
Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) Table nationale des corporations de développement communautaire (TNCDC)

-5.1.2- Collectif « Refusons l'austérité » - *Pour préserver la société québécoise de la destruction*

En solidarité avec d'autres organisations, la TNCDC revendique d'autres solutions que l'austérité du gouvernement dans un communiqué émis le 1^{er} décembre 2014. Cette publication relève, de façon argumentée, les aberrations de l'austérité et propose des alternatives réfléchies pour la population québécoise.

Signataires de la déclaration :

Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) Alternatives Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPPE) Au bas de l'échelle Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics Coalition solidarité santé Centrale des syndicats démocratiques (CSD) Centrale des syndicats du Québec (CSQ) Centre international de solidarité ouvrière (CISO) Collectif pour un Québec sans pauvreté Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) Confédération des syndicats nationaux (CSN) Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC) Fédération autonome de l'enseignement (FAE) Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ) Fédération des femmes du Québec (FFQ) Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) Ligue des droits et libertés (LDL) L'R des centres de femmes du Québec Médecins québécois pour le régime public (MQRP) Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE) Nature Québec Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ) Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ) Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC) Union des consommateurs

-5.1.3- Groupe de réflexion sur le développement de communautés - *Développement local et régional : Et maintenant?*

Cet appel se veut un cri du cœur d'organisations, de citoyens et de citoyennes profondément convaincus que le Québec que nous voulons passe par des communautés locales et régionales solides, ayant en main les outils nécessaires pour assurer leur développement.

Signataires de la déclaration :

Alain Coutu, Pierre Prévost, Jean Tremblay, Réal Boisvert, Jean-François Aubin, Martine Fordin, Céline Guérin, Sophie Garant, citoyens impliqués dans le développement des communautés Christian Bélanger, Approche territoriale intégrée, St-Sauveur Claude Chagnon, président, Fondation Lucie et André Chagnon Claude Ouellet, ATENA (Rimouski) David Marshall, président et Monique Côté, directrice générale, Réseau québécois de revitalisation intégrée (RQRI) Denis Bourque, Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire (CRCOC), Université du Québec en Outaouais Denis Lapointe, président du Réseau québécois de Villes et Villages en santé et maire de Salaberry-de-Valleyfield Eve-Isabelle Chevrier, directrice générale, Table nationale des corporations de développement communautaire France Brochu, directrice, Dynamo- Ressource en mobilisation des collectivités France Fradette, présidente et Christiane Lussier, coordonnatrice, Réseau québécois de développement social François Labbé, Table de quartier Vanier Isabelle Mercure, Approche territoriale intégrée, Limoilou Jean-Panet Raymond, professeur émérite, École de service social, Université de Montréal Jocelyne Bernier, présidente et Geneviève Giasson, directrice générale, Communagir Karine Leducq, Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire en CSSS (RQIIAC) Karole Forand, directrice générale, CDEC de Sherbrooke Lucie Villeneuve, présidente et Jacques Beaudet, directeur général, CDEC de Québec Marie-José Fortin, Chaire de recherche du Canada en développement régional et territorial de l'Université du Québec à Rimouski Michaël Nolet, RUI Chameran-Lebeau Nathalie Fortin, présidente, Coalition montréalaise des tables de quartier Patrick Duguay, président et Nancy Neamtan, directrice générale, Chantier d'économie sociale du Québec Pierre-André Tremblay, Ph. D., DSH, Université du Québec à Chicoutimi Revitalisation urbaine intégrée de Laval Sandy Tremblay, Ascot en Santé Vivre St-Michel en santé William A. Ninacs, président, Coopérative de consultation en développement La CLÉ

-5.2- Revue de presse et parutions



Les communiqués publiés par la TNCDC sont nécessairement teintés par l'arrivée du gouvernement libéral au pouvoir et ses mesures d'austérité. Également, le changement de direction générale et d'organisation au plan des RH à la TNCDC influencent ses publications. Voici des extraits des communiqués émis par la TNCDC durant l'année financière 2014-2015.

Refuser l'austérité pour construire un Québec plus juste!

- 16 mars 2015

Avec d'autres acteurs du progrès social, tels des organismes communautaires, des associations étudiantes, des groupes environnementaux, des mouvements féministes et des organisations syndicales, la TNCDC signe, en mars 2015, une déclaration refusant l'austérité.

Développement local et régional : Et maintenant ?

- 13 mars 2015

Cet appel se veut un cri du cœur d'organisations et de citoyens et de citoyennes profondément convaincus que le Québec que nous voulons passe par des communautés locales et régionales solides, ayant en main les outils nécessaires pour assurer leur développement.

Reconstruire ensemble

- 7 janvier 2015

En tant qu'acteurs privilégiés du secteur communautaire et du développement local, la Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC) et ses 58 CDC membres souhaitent exprimer leur profonde inquiétude face aux bouleversements actuellement vécus dans les régions et les localités.



Pour préserver la société québécoise de la destruction

- 1^{er} décembre 2014

Nous sommes un mouvement concerté d'acteurs du progrès social. Des organismes de la société civile, des associations étudiantes et des organisations syndicales qui vous lancent un message clair : « Pour préserver la société québécoise de la destruction, nous refusons l'austérité! »

L'austérité n'est pas une solution

- 3 novembre 2014

« Nous sommes très inquiets des mesures d'austérité envisagées par le gouvernement actuel. Si elles sont maintenues, les coupures, les programmes amputés, les compressions et les tarifications prévues dans les services publics et les programmes sociaux auront un impact majeur dans le développement communautaire et local des milieux tant urbains que ruraux. Les populations soutenues par les groupes communautaires seront durement touchées. C'est pourquoi les CDC et leurs groupes communautaires membres ont décidé d'être présents aujourd'hui! », explique Eve-Isabelle Chevrier, directrice générale de la TNCDC.



Les CDC mettent l'action communautaire autonome à l'honneur cette semaine

- 22 octobre 2014

La Semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome (SNV-ACA) 2014 est lancée! À l'occasion de cette semaine spéciale, l'ACA est soulignée un peu partout au Québec par les CDC [...] La TNCDC est fière de la contribution du réseau des CDC à la SNV-ACA et de mettre en valeur les pratiques du mouvement communautaire.

La TNCDC s'associe avec fierté à la Semaine de visibilité de l'ACA

- 14 octobre 2014

Plus que jamais, alors que l'austérité gouvernementale frappe à nos portes, nous considérons qu'il est important de mettre de l'avant le travail et les pratiques des 4 000 organismes d'action communautaire autonome (ACA) qui sont à l'avant-garde du développement social et communautaire au Québec.



Bienvenue à la nouvelle directrice générale de la TNCDC

- 16 juillet 2014

Pour la première fois de son histoire, une femme sera à la barre du réseau des CDC! [...] « Le conseil d'administration de la Table nationale est très enthousiaste à la venue de madame Chevrier à la direction générale. Son expertise de même que son engagement envers le réseau des CDC seront sans conteste garants des succès à venir. », témoigne M^{me} Marie-Line Audet, présidente de la TNCDC et directrice de la CDC de la MRC de Bécancour. Le réseau des CDC lui souhaite la bienvenue!

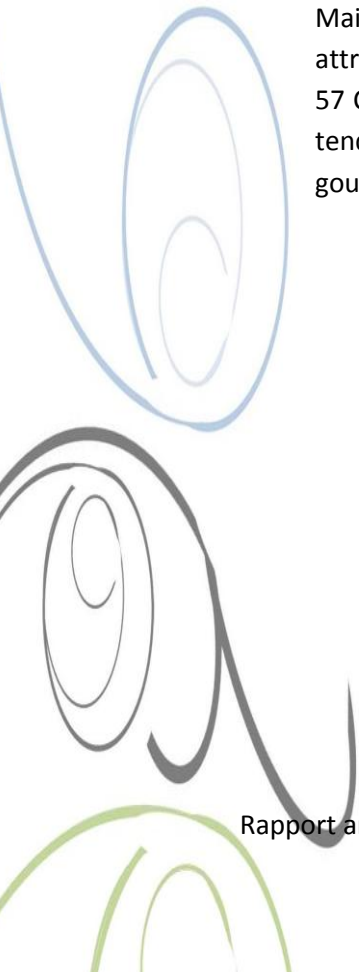
Assurance collective nationale pour les organismes communautaires

- 11 juillet 2014

C'est dans une perspective d'amélioration des conditions de travail et de qualité de vie que ce projet est mis sur pied par la collaboration entre diverses organisations. L'assurance collective pour les organismes communautaires est un projet solidaire qui permettra à des groupes d'accéder à des avantages favorables pour les équipes de travail et pour la qualité de vie des personnes.

Au retour des élections... Et notre juste part?

- 8 avril 2014



Maintenant, qu'est-ce que le PLQ compte faire pour le rehaussement des sommes attribuées à la réalisation de la mission des CDC? C'est avec confiance et espoir que les 57 CDC du Québec, réparties dans 14 régions et représentant plus de 2 000 organismes, tendent l'oreille dans l'attente des engagements les concernant de la part du nouveau gouvernement.

Liste des sigles et acronymes

ACA	Action communautaire autonome	FTQ	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
ACOCQ	Assurance collective pour les organismes communautaires du Québec	GPS	Groupe des partenaires pour la solidarité
AGA	Assemblée générale annuelle	INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
AGE	Assemblée générale extraordinaire	IRIS	Institut de recherche et d'informations socio-économiques
AQCPE	Association québécoise des centres de la petite enfance	MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
C. A.	Conseil d'administration	MRC	Municipalité régionale de comté
CDC	Corporation de développement communautaire	PAGSIS	Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale
CDEC	Corporation de développement économique communautaire	RH	Ressources humaines
C. É.	Comité exécutif	RN	Rencontre nationale
CNT	Commission des normes du travail du Québec	ROCAJQ	Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec
COCAF	Coalition des organismes communautaires autonomes de formation	RQ-ACA	Réseau québécois de l'action communautaire autonome
COCDMO	Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre	RQDS	Réseau québécois de développement social
CRCOC	Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire	RQIIAC	Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire
CRDS	Comité régional en développement social Centre-du-Québec	RQRI	Réseau québécois de revitalisation intégrée
CREXE	Centre de recherche et d'expertise en évaluation	RQUODE	Regroupement québécois des organismes pour le développement de l'employabilité
CSMO-ÉSAC	Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire	RQVVS	Réseau québécois des villes et villages en santé
CSN	Confédération des syndicats nationaux	SACAS	Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
CSQ	Centrale des syndicats du Québec	SNV-ACA	Semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome
EÉSAD	Entreprise d'économie sociale en aide domestique	TNCDC	Table nationale des Corporations de développement communautaire
ÉNAP	École nationale d'administration publique	UMQ	Union des municipalités du Québec
ÉS	Économie sociale	UQÀM	Université du Québec à Montréal
FLAC	Fondation Lucie et André Chagnon	UQO	Université du Québec en Outaouais

Liste des membres par région

01 Bas-Saint-Laurent

CDC du KRTB
CDC Vallée de la Matapédia

02 Saguenay Lac-Saint-Jean

CDC des Deux-Rives
CDC Domaine-du-Roy
CDC Lac-Saint-Jean Est
CDC Maria-Chapdelaine
CDC du Roc

03 Capitale nationale

CDC de Beauport
CDC de la Côte-de-Beaupré
CDC du Grand Charlesbourg

04 Mauricie

CDC du Centre-de-la-Mauricie
CDC des Chenaux
CDC du Haut Saint-Maurice
CDC de Mékinac
CDC de la MRC de Maskinongé
CDC de Trois-Rivières

05 Estrie

CDC du Granit
CDC du Haut-Saint-François
CDC Memphrémagog
CDC de Sherbrooke
CDC des Sources
CDC du Val-Saint-François

06 Montréal

CDC Action Solidarité Grand Plateau
CDC Centre-Sud
CDC de Côte-des-Neiges
CDC de la Pointe Région Est De Montréal
CDC de Rivière-des-Prairies
CDC de Rosemont

07 Outaouais

CDC de Pontiac
CDC Rond Point

08 Abitibi

CDC d'Amos
CDC Témiscamingue

12 Chaudière-Appalaches

CDC des Appalaches
CDC Beauce-Etchemins
CDC de Bellechasse
CDC de Lotbinière
CDC de Lévis
CDC Ici Montmagny-L'Islet

13 Laval

CDC de Laval

14 Lanaudière

CDC MRC de L'Assomption

15 Laurentides

CDC des Hautes-Laurentides

16 Montérégie

CDC Beauharnois-Salaberry
CDC de Brome-Missisquoi
CDC de la Haute-Yamaska
CDC Haut-Richelieu-Rouville
CDC Haut-Saint-Laurent
CDC Les Jardins de Napierville
CDC de Longueuil
CDC de Marguerite-D'Youville
CDC des Maskoutains
CDC Pierre-De Saurel
CDC de la MRC de la Vallée-du-Richelieu
CDC de Vaudreuil-Soulanges

17 Centre-du-Québec

CDC des Bois-Francs
CDC de l'Érable
CDC Drummond
CDC de la MRC de Bécancour
CDC Nicolet-Yamaska

CDC en accompagnement

05 Estrie

Coaticook

06 Montréal

Solidarités Villeraie

15 Laurentides

Rivière-du-Nord

16 Montérégie

Roussillon